

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

MARSAC

Jean-Louis

Membre d'EPCI/Roissy pays de france/Vice Président

Élu(e) ou nommé(e) le : 11/07/2020

Déclaration déposée le : 11/09/2020 00:36:24

Renseignements personnels :

Année de naissance : 16/07/1960

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : Cnam Animation et pilotage

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Maire de 04/2014 à 03/2020 Commentaire : à partir de 2019 Prélèvement à la source. Totalité des indemnités Maire +élu à la CA Roissy Pas de France	2014 : 44819 € Net 2015 : 46714 € Net 2016 : 40326 € Net 2017 : 46266 € Net 2018 : 52049 € Net 2019 : 45690 € Net 2020 : 3798 € Net
VP Communauté d'agglomération de 04/2014 à 03/2020 Commentaire : Totalité des indemnités perçues Maire et VP Agglomération à partir de 2019 après prélèvement à la source	2014 : 44819 € Net 2015 : 46714 € Net 2016 : 40326 € Net 2017 : 46266 € Net 2018 : 52049 € Net 2019 : 45690 € Net 2020 : 3798 € Net

Observations

Je soussigné Jean-Louis Marsac certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 11/09/2020 00:36:24

Signature : Jean-Louis Marsac